

Centre d'Accompagnement en Alcoologie et Addictologie

le C3A



Prescripteurs

Accès direct (après dialogue)

Personnes ayant un problème d'alcool
Proches demandeurs d'aide ou d'information

Accès médiatisé niveau I (sur prescription dialoguée)

Médecins généralistes
Psychiatres, psychologues, psychothérapeutes
Somaticiens (alcoologie de liaison « libérale »)
Médecins du travail
Justice (Obligation de soin)

Accès médiatisé niveau II (via un des acteurs suscités)

Autres acteurs du champ (assistantes sociales,
éducateurs, DRH...)

Rencontre avec un alcoologue clinicien

Accompagnateurs

En charge du suivi médico-psychologique

Médecins généralistes ou psychiatres de ville, en position de **référénts**
Alcoologues du C3A

En charge de tout ou partie du suivi psychologique

Psychologues et psychothérapeutes du C3A,
autres consultants référénts

NB : Tout référent doit être au fait de la méthodologie et de ses modalités

Propriété juridique

Union mutualiste ou Institution de prévoyance.

Gestion administrative

Directeur nommé par la structure juridique de financement.

Secrétariat à la gestion du budget et du personnel, à l'organisation, aux contacts avec les tutelles et partenaires, à la gestion du site Internet.

Direction scientifique

Praticien responsable de l'activité (organisation du soin, de la cohésion de l'équipe, des orientations en termes de soin, de prévention, de formation, et de supervision).

Entreprises de santé partenaires

Sur une **base contractuelle** liant le C3A, l'établissement, l'activité d'alcoologie assurée par ce dernier sous la responsabilité conjointe d'un **gastro-entérologue** (pour le sevrage et l'évaluation somatique), de la **surveillante** et de la **psychologue du service**, en lien avec **les aidants de l'association** d'entraide.

Responsabilité des praticiens du C3A

Premières rencontres, entretiens d'histoire, animation d'un groupe de parole, consultations familiales, entretiens de suivi, prescriptions.

Liens avec les différents partenaires du soin, formations, supervisions.

Equipe soignante

Psychologues cliniciens et psychothérapeutes, à temps plein, à temps partiel ou vacataires.

Consultations de suivi, entretiens d'histoire complémentaires ou alternatifs de ceux réalisés par les praticiens alcoologues, animation d'un groupe de parole ou d'un atelier (cinéma, affirmation de soi et gestion du stress), consultations famille, atelier enfants.

Dans le cadre des *hospitalisations brèves* sont prévues des séances d'échange et de formation de l'ensemble des **professionnels affectés au Service**.

L'Association d'aidants (l'AREA)

Gestion d'un budget propre alimenté par les adhésions des patients, les subventions émanant de diverses sources (collectivités, CPAM, MIG, dons...).

Organisation des visites pour les hospitalisations brèves où que celles-ci interviennent (alcoologie de liaison).

Co-animation des réunions et des ateliers, animation du groupe des pairs.

Participation technique pour les réunions de groupe de parole (prise de notes, correction des comptes rendus, diffusion) et les ateliers-cinéma.

Entretien et évolution du **site internet** de l'association.

Elaboration et mise à jour des outils de communication, en lien avec le secrétariat à l'organisation

Organisation d'une journée annuelle de réflexion et de débat ouvert à tout public

Participation à l'élaboration de documents pédagogiques écrits et audiovisuels, de livres

Participation aux actions extérieures de formation

Participations individuelles aux mémoires des étudiants

Participation à des stages de formation et à des temps de supervision

Etudiants en formation

Participation active aux activités collectives, entretiens particuliers dans le cadre des mémoires, immersion dans les différents temps d'une hospitalisation brève.

Une logique de filière

Prescripteur (cf planche 1)

Clinicien alcoologue

Consultation de première rencontre

- Evaluation de la relation à l'alcool et aux autres addictions
- Evaluation de la motivation
- Dialogue, documents ou ouvrages d'information et de lecture différée
- Lien écrit avec le prescripteur
- Discussion d'un projet thérapeutique comportant ou non une hospitalisation.
- Prescriptions

Entretien(s) d'histoire

Avec relecture, synthèse et envoi au patient

Présence active au cours des hospitalisations brèves éventuelles

Accompagnement

4 modalités possibles

Transfert de l'accompagnement vers le praticien référent

(Le contact peut être maintenu si le patient participe aux réunions animées par le clinicien alcoologue)

Accompagnement en consultations exclusivement

(Le patient dispose des comptes rendus des réunions)

Accompagnement mixte

(Suivi individuel et participation aux groupes de parole)

Accompagnement partagé

(Avec un autre soignant, participation à un des ateliers)

NB : Accompagnement complémentaire par correspondance électronique avec les consultants du C3A

Une logique de réseau



Carnet d'adresses tenu à jour par le secrétariat à l'organisation

Les praticiens et soignants référents, les participants aux journées d'alcoologie et les adhérents de l'association
Les autres structures d'accompagnement de ville pour l'agglomération, la région, le pays (notamment les CSAPA)
CHU, Urgences et autres services
La structure-pilote (Capiro Le Parc)
Les autres établissements somatiques de l'agglomération (après accord contractuel de collaboration)
Les établissements de soins psychiatriques (après accord contractuel de collaboration)
Les services d'assistance sociale
Les services de médecine du travail

Le secteur de la protection infantile et de la pédopsychiatrie
Le secteur de la Justice (conseillers en Insertion et Probation, avocats)
Les entreprises
Les lycées professionnels et les grandes écoles
Les associations culturelles
Les Collectivités territoriales
La Sécurité sociale, la MDPH
Les mutuelles et assurances

Missions extérieures

(Négociées avec la Direction du C3A
et le responsable scientifique)

**Interventions à la demande de structures de formations, de soin
et de grandes d'entreprises pour mettre en œuvre :**

- une information documentée
- un dispositif analogue
- des formations complémentaires
- des participations à des conférences ou à des journées scientifiques

Missions intérieures

- Accueil et accompagnement des étudiants en formation et des praticiens en exercice pour suivre les activités ambulatoires et les hospitalisations brèves.
- Aide aux mémoires et travaux des participants.



AREA 31



<http://www.area31.fr>